

VENDREDI 12 AOÛT 2016
 72^e ANNÉE - N° 22263
 2,40 € - FRANCE MÉTROPOLITAINE
 WWW.LEMONDE.FR
 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY
 DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Le Monde



Les nouvelles
bilingues du **Monde**
G.K. CHESTERTON
N°9 • 4,99 €

EN VENTE UNIQUEMENT EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Sarkozy relance le débat sur le droit du sol

► Nicolas Sarkozy propose de revenir sur le principe du droit du sol : « Je veux qu'on le garde mais pas de manière automatique », dit-il à « Valeurs actuelles »

► A deux semaines de l'annonce de sa candidature pour la primaire, l'ancien chef de l'Etat veut placer la campagne sous le thème de l'identité nationale

► Depuis vingt-cinq ans, les débats sur le droit du sol et les conditions d'acquisition de la nationalité divisent la droite et le centre

► « L'Etat de droit n'a rien à voir avec les Tables de la Loi de Moïse », affirme M. Sarkozy à propos de la « guerre » contre le terrorisme

► En Allemagne, une partie de la droite prône un durcissement sécuritaire et la remise en cause la double nationalité

Sarkozy porte un nouveau coup au droit du sol

Le président de LR veut en finir avec la nationalité « automatique » pour « une présomption de nationalité »

Dans ses « confidences » à l'hebdomadaire de droite *Valeurs actuelles* daté du 11 août, Nicolas Sarkozy confirme sa volonté de placer la campagne présidentielle de 2017 – s'il est désigné candidat – sous le thème de l'identité nationale. En remettant dans le débat la question qui taraude la droite depuis des décennies : le droit du sol. « Je suis contre sa suppression mais pour sa modification assez substantielle, affirme-t-il. Je veux qu'on le garde, mais pas de manière automatique. »

Le président de Les Républicains (LR) précise sa position. « Il faudra créer une présomption de nationalité, permettant de ne pas attribuer la nationalité à quelqu'un qui aurait un casier judiciaire à sa majorité ou dont on pourrait prouver que ses parents étaient en situation irrégulière au moment de la naissance », explique-t-il.

Une position qu'il avait déjà exprimée le 2 juillet, lors du conseil national de son parti. « Je n'accepterais pas de présider une famille politique qui renoncerait à cette tradition républicaine française du droit du sang et du droit du sol, il faut que ce soit clair entre nous », affirmait-il, alors que la tentation de revenir sur ce principe gagne de nouveaux partisans dans les rangs de la droite. Il y opposait déjà cette proposition de « transformer le droit du sol en une présomption de nationalité ».

Offensive circonscrite

Touche par touche, étape par étape, le débat sur le droit du sol est donc en train d'évoluer à droite. En apportant ainsi de l'eau au moulin de l'extrême droite qui, de longue date, a fait de cette thématique un de ses chevaux de bataille. Mais quand il est reproché à la droite d'aller braconner sur les terres du Front national (FN), elle ironise sur cette gauche « déconnectée des réalités ». « Entre le café de Flore et le boulevard Saint-Germain, le problème d'identité ne se pose pas forcément, raille M. Sarkozy. Il se pose pourtant partout dans la société française. »

Voilà donc relancé ce vieux débat, ouvert en 1991 par Valéry Giscard d'Estaing et rallumé deux ans plus tard par Charles Pasqua qui, alors ministre de l'intérieur,



Nicolas Sarkozy, le 9 juillet à Kriegsheim (Bas-Rhin). FREDERICK FLORIN/AFP

était revenu sur l'automatisme de l'acquisition de la nationalité avant que Lionel Jospin, en 1998, supprime ces conditions. Pourtant, M. Sarkozy lui-même, jusqu'à une date relativement récente, n'était pas sur cette longueur d'onde. « Nous garderons le droit du sol. Le droit du sol, c'est la France », déclarait-il entre les deux tours de la campagne présidentielle de 2012. Une position tranchée qui faisait à peu près consensus au sein de l'ex-UMP.

Depuis, les positions ont sensiblement évolué. Une première offensive est déclenchée à l'automne 2013 à l'occasion de l'« affaire Leonarda », cette adolescente d'origine kosovare interpellée lors d'une sortie scolaire et ex-

« Nous garderons le droit du sol. Le droit du sol, c'est la France »

NICOLAS SARKOZY
entre les deux tours de la
présidentielle de 2012

pulsée. « Est-il normal qu'un enfant né en France de parents venus en France irrégulièrement puisse devenir automatiquement français ? Ma réponse est non », s'insurge celui qui préside alors l'UMP, Jean-François Copé. Tandis que l'ancien conseiller spécial de l'ex-président de la République,

Henri Guaino, réclame « un référendum sur le droit du sol ».

L'offensive reste encore relativement circonscrite. Jusqu'à ce que M. Sarkozy lui-même, ayant récupéré la présidence de ce qui est devenu Les Républicains, n'enfoncé un nouveau coin, en juin 2015, lors d'une rencontre avec des nouveaux adhérents de son parti. « Faut-il remettre en cause le droit du sol ? Cette question, incontestablement, peut se poser », lâche le président du parti, indiquant vouloir consulter les militants sur ce point lors d'un référendum interne avant l'été 2016. « Il ne faut pas laisser ce sujet être accaparé par le FN », assure alors le député des Alpes-Maritimes Eric Ciotti. Plusieurs responsables de LR ex-

priment cependant des réserves, à ce moment sur cette évolution. « La France est depuis longtemps un pays acquis au droit du sol, comme d'ailleurs la plupart de ses voisins européens. On ne rejette pas son histoire », estime François Fillon dans *Le Monde*.

Large écho

« Le débat sur le droit du sol et le droit du sang n'est pas un bon débat », assure pour sa part Bruno Le Maire. Tandis qu'Alain Juppé, dans un billet sur le site de soutien à sa candidature, supprimé depuis, prenait la défense du droit du sol : « Supprimer le droit du sol reviendrait à remettre en cause notre modèle social français, basé notamment sur l'ouverture et l'inté-

VERBATIM

« Lorsque vous avez 16 ans, 17 ans, que vous êtes un récidiviste, est-ce que vous croyez vraiment que vous pouvez devenir automatiquement français à 18 ans ? Nous pensons que non. Nous pensons qu'être français, ça se mérite. »

Guillaume Larrivé, député (LR) de l'Yonne, sur *France Info*, jeudi 11 août

gration de personnes d'origines différentes », assurait le maire de Bordeaux.

Depuis, le FN n'a cessé d'enregistrer des succès électoraux et M. Sarkozy, pas encore déclaré candidat à la primaire de la droite pour l'élection présidentielle, a imposé son calendrier au parti. La consultation ouverte sur l'élaboration du projet de LR a propulsé le débat sur le droit du sol comme un des thèmes qui rencontrent un large écho dans la base militante. La position arrêtée le 2 juillet lors du conseil national en est le résultat.

Du coup, les positions semblent aussi avoir évolué chez certains rivaux de M. Sarkozy, soucieux de ne pas se couper de leur électorat. Alain Juppé lui-même, lors d'un récent déplacement en Guyane, début avril, faisant référence aux « faiblesses » et « abus » du droit du sol, proposait que « la nationalité ne soit acquise que si au moins l'un des deux parents est en situation régulière au moment de sa naissance ». Hervé Mariton, candidat déclaré à la primaire, réclame quant à lui, le rétablissement du droit du sang pour devenir français. En revanche, M. Fillon, dans un entretien récent aux quotidiens régionaux de l'est, le 23 juillet, écartait une modification de la loi sur ce point.

Pour M. Sarkozy, toutefois, l'essentiel est fait. En réaffirmant son choix de faire évoluer le droit du sol, en plein cœur de l'été, il contraint concurrents et adversaires à prendre position sur ses thèmes et se place ainsi au centre des débats, sa position favorite. ■

PATRICK ROGER